



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page : 1

Date de création : 01/12/2005

Date de révision : 09/10/2007

GUARD INDUSTRIE

GRAFFIGUARD® 2030



XI - Irritant

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification du produit : Nettoyant anti-graffitis pour surfaces non peintes et peu fragiles.
Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : **GUARD INDUSTRIE**
7 rue Gutenberg
93100 MONTREUIL - FRANCE
Tel : +33 (0)1.55.86.17.60
Fax : +33 (0)1.48.58.16.89
E-mail : awd@guardindustrie.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation :
- **Inhalation** :
- **Contact avec la peau** : Irritant.
- **Contact avec les yeux** : Irritant.
- **Ingestion** : L'inhalation de vapeurs à hauteur concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation des muqueuses. Peut être nocif par ingestion et absorbé par la peau.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de la substance</u>	<u>Contenance</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° CE</u>	<u>N° index</u>	<u>Classification</u>
N methyl 2-pyrrolidone	5%<c<15%	872-50-4			Xi: R36/38
Gamma - butyrolactone	10%<c<20%	96-48-0			Xn: R22, R36
Solvant naphtha aliphatic moyen					
Kérosène de distillation direct	20%<c<40%	64742-88-7			Xn: R65
C9-11 ethoxylate alcohol	1%<c<5%	68439-46-3			Xn: R22, R36, R38

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- **Inhalation** : S'éloigner de la zone dangereuse. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Symptômes principaux, insuffisance respiratoire, nausée. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir : contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Mention pour le médecin : Dangers les plus importants : Aspiration, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non combustible.
Risques spécifiques : La décomposition thermique ne génère aucune substance dangereuses.
Moyens d'extinction : Mousse, poudre, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales : Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

**GUARD INDUSTRIE**

GRAFFIGUARD® 2030

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Méthodes de nettoyage	: Endigage, pompage et rinçage à l'eau. Récupération des déchets en fûts spécifiques et étiquetés, remise ensuite à un récupérateur agréé.
Précaution pour l'environnement	: Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières en utilisant du sable ou de la terre.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures techniques de protection	: Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières.
Stockage	: Bacs de rétention. Conserver à température entre 0°C et 30°C. Matières incompatibles : Substances oxydantes
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle	: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation, protection préventive de la peau.
Protection respiratoire	: En cas de ventilation, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre A.
Protection des mains	: Gants en Vitone.
Protection de la peau	: Vêtements résistants aux agents chimiques.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Hygiène industrielle	: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20°C	: Liquide visqueux.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Solvant.
pH	: 5 ± 0.5
Point d'ébullition [0C]	: Non applicable.
Point d'ébullition final rC]	: Non applicable.
Température critique [DC]	: Non applicable.
Densité	:
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Miscible dans l'eau.
Point d'éclair [DC]	: 90°C.
Log P octanol/ eau à 20°C	: Aucun.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	: Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun.
Matières à éviter	: Oxydants puissants.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Donnée non disponible.
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]	: Irritant pour les yeux et la peau.
Admin. inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Donnée non disponible.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradation [%]	: Facilement biodégradable et pollue faiblement l'eau.
---------------------------	--

**GUARD INDUSTRIE**

GRAFFIGUARD® 2030

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets/produits non utilisés** : Collecter tous les déchets dans un conteneur approprié et étiqueté et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Peut être incinéré selon les règlements locaux. Doit être neutralisé avant l'évacuation.
- Emballages contaminés** : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. Ne pas brûler les fûts vides. Les récipients vides peuvent être mis à la décharge en suivant les règlements locaux. Après utilisation, rincez-le soigneusement et rendez le vide et bien fermé à votre fournisseur. Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques. Si nécessaire, avertir les autorités locales compétentes.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N° ONU, UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Étiquette			
N° de code danger			

IMDG	Quantités limitées :	
-------------	----------------------	--

IATA	Instructions d'emballage	Quantité maximale par colis :
Avion passager et cargo :		
Avion cargo :		

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Symboles** : Xi : Irritant.
- Phrases R** : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
- Phrases S** : S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S41 : En cas d'incendie et /ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

16 AUTRES INFORMATIONS

- Autres données** : Formule déposée au centre anti-poisons de LILLE. Tél : 33(0)825.812.822

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité.

Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date du 09/10/07 et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Fin du document